



Séance du lundi 13 avril 2026 à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MASSONGY, convoquée le mardi 07 avril 2026 en session ordinaire et tenue en mairie sous la présidence de madame Sandrine GRILLET-DETURCHE, Maire.

Présents : Sandrine GRILLET-DETURCHE, Lionel DUJOUX, Julie NOUGARET, Frédéric CANOVAS, Anne LANDEMAINE, Joël DEMIERRE, Patrice GRISONI, Valérie THABUIS, Denis GIBON, Fernande CATTET, Alexa LEBLANC, Fanny MARULLAZ, Vincent BEL, Adrien DETURCHE, Victoria MARGUET, Ana-Maria MARTIN, Coralie BORDIER, Philippe BRON, Caroline DELOMPRÉ-ZAROLA

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de présents : 19

Nombre de Votants : 19

Secrétaire de séance : Lionel DUJOUX

N° 2026-30 : AFFECTATION DES RESULTATS

Vu la délibération n°2026-29 adoptant le compte financier unique pour l'année 2025,

Vu les articles L1612-32 et R1612-52 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération DEL-2026-10 du 26 février 2026 portant sur la reprise anticipée des résultats prévisionnels,

Madame Anne LANDEMAINE, Adjointe aux finances, expose au Conseil Municipal,

Au vu des dépenses engagées mais non réalisées par rapport au budget 2025, les résultats au 31 décembre 2025, approuvés par Madame la Trésorière Principale, présentent les soldes suivants :

- Section de fonctionnement :

➤ Excédent de 906 951.75 €

Dont un report de l'année antérieure de 415 925.09 €

Section d'investissement :

➤ Excédent de 46 750.94 €

Dont un déficit de l'année antérieure de 264 028.34 €

Le montant des restes à réaliser s'élèvent à :

- 30 438.27 euros en dépenses d'investissement

- 456 433.86 euros en recette d'investissement

Madame Anne LANDEMAINE propose la reprise des résultats de clôture 2025 au budget primitif 2026 selon les modalités suivantes. Elle précise à l'assemblée que les montants présentés sont identiques à ceux adoptés lors de la reprise anticipée des résultats.

➤ Excédents de fonctionnement 2025 :

- Affectation en recette de fonctionnement au compte 002 : **906 951.75 €**

➤ Déficit d'investissement 2025 :

- Affectation en recette d'investissement au compte 001 : **46 750.94 €**

:

Après avoir entendu l'exposé, le conseil municipal décide avec 18 voix pour et 1 abstention

- **D'APPROUVER** la reprise des résultats de clôture 2025 au budget primitif 2026 conformément aux modalités présentées ci-dessus.

Massongy, le 14 avril 2026

Certifié exact

Le Secrétaire de Séance
Lionel DUJOUX

Le Maire,
Sandrine GRILLET-DETURCHE